Mobile, autonome et solidaire

Béatrice Menet, éco-conseillère, coordinatrice du pôle développement durable des Ateliers de la rue Voot.

« Apprends à entretenir et à réparer ton vélo et tu rouleras toute ta vie ». En autonomisant les cyclistes dans l'entretien et la réparation de leur mode de transport, les Ateliers Vélos de la rue Voot permettent à tous, d'accéder non seulement à la mobilité douce, mais à la mobilité tout court.

Infos et contact

velo@voot.be www.voot.be 02 762 48 93

Un autre mode de déplacement... et de sociabilisation

Ateliers permanents ouverts mobiles au sein des écoles ou

Ateliers permanents ouverts à tous, ateliers mobiles au sein des écoles ou des entreprises, formations de formateurs à la demande des communes, soutien à la création d'un atelier vélo dans le cadre d'un projet associatif.... Les différentes activités proposées par les Ateliers Vélos de la rue Voot répondent à des besoins particuliers mais rejoignent une seul objectif : promouvoir un autre mode de déplacement. Une alternative qui participe de certaines valeurs.

Les ateliers permanents, ouverts aussi bien en journée qu'en soirée, accessibles sans rendezvous, en fonction de ses besoins ou de ses envies, où se croisent dans une ambiance voulue conviviale, hommes, femmes, jeunes et moins jeunes, de toute origine culturelle, économique ou sociale, sont des lieux de sociabilisation. L'apprentissage vivant de la mécanique vélo qui y est dispensé, participe aussi d'une forme de solidarité. Ici, on met la main à la pâte sous la houlette d'un animateur mécanicien, on a droit à l'erreur et on s'entraide entre participants, les plus débrouillards ou expérimentés aidant les débutants...

Les « remises en état » permettent l'acquisition d'un vélo de seconde main tout en apprenant. Les pièces récupérées sur des vélos jetés dans les containers ou données, sont réintroduites dans leur cycle de vie. Un projet de ressourcerie à l'origine, qui trouve plus que jamais sa raison d'être, face au problème de la gestion de déchets, sans compter l'avantage économique de la récupération.

Fréquenter un atelier vélo permet de s'identifier à d'autres qui ont fait ce choix de se réapproprier leur mobilité, et donne ainsi du sens à une démarche dans laquelle l'on peut parfois se sentir solitaire. Une manière d'acquérir une reconnaissance sociale qui ne passe plus par la voiture.

Accessibilité, solidarité, autonomie, récupération, qualité de vie, environnement...

Dans cette même idée de rendre accessible au plus grand nombre un mode de déplacement gratuit et solidaire, les Ateliers de la rue Voot soutiennent par ailleurs le développement de projets collectifs, qu'ils émanent d'associations, d'écoles ou des pouvoirs locaux.

Ainsi, ce projet initié à la demande de CARITAS pour un centre d'accueil de mères célibataires primo arrivantes : mise à disposition d'un parc de vélos de seconde main, formation du concierge pour l'entretien et la réparation

Mots clefs: alternative, autonomie, humanisme, solidarité, formation.



de ceux-ci, apprentissage de la conduite à vélo avec une association cycliste partenaire, ouverture de l'atelier sur le quartier... La création d'un atelier vélo, que ce soit au sein d'un CPAS, d'une école ou d'une association contribue à un certain art de vivre et au respect de la planète.

Faut-il le rappeler, le transport est le principal responsable de la dégradation de la qualité de l'air. Il est à l'origine de 91% des émissions de monoxyde de carbone (CO) et de 89% des émissions d'hydrocarbures (HAP) entre autres polluants. Avec un impact sur l'environnement (destruction de la couche d'ozone et contribution à l'effet de serre et aux changements climatiques) et sur la santé (augmentation des maladies respiratoires et cardiovasculaires). Et malgré cela, 80% des déplacements en voiture se font pour des trajets de moins de 5 km.

A l'inverse, rouler à vélo, même dans cette pollution, allonge la durée de vie et diminue les maladies cardiaques, le stress, le diabète, et l'hypertension. Rouler à vélo serait donc aussi une manière d'accéder à la santé.

Accessibilité, solidarité, autonomie, récupération, qualité de vie, environnement, économie... De par les valeurs qu'ils véhiculent, les Ateliers Vélo rejoindraient-ils le mouvement actuel de la décroissance, déjà initiés dans le contexte de la crise pétrolière de 1973 et des 'Dimanches sans voitures', par un groupe d'artistes, fondateurs par ailleurs des Ateliers de la rue Voot ? Hier comme aujourd'hui, à côté des ateliers artistiques de céramique, de photographie et de sculpture, le souci de valoriser des savoirs faire, de proposer un autre mode de consommation, et plus tard avec la création de l'atelier Techniques solaires, de promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables, est au cœur de la raison d'être des Ateliers de la rue Voot.

En quête de cohérence entre leurs valeurs et leur mode de fonctionnement, les Ateliers de la rue Voot proposent aux participants une série de petits gestes pour préserver



l'environnement comme le tri et le recyclage des matériaux. Ils développent aussi une politique d'utilisation rationnelle de l'énergie et utilisent l'énergie solaire. Quant à la mobilité douce, si ses premiers défenseurs au sein de Voot la pratiquent au quotidien, il n'en reste pas moins à la disséminer toujours et encore auprès de leur public.

En tant que centre d'expression et de créativité, les Ateliers de la rue Voot visent à « promouvoir la créativité dans un esprit d'ouverture, d'échange et de développement durable et ce à l'intention de tous les publics » trouve-t-on dans leurs statuts. Et plus largement, un regard différent sur le monde, qui se traduit au delà du discours, en pratiques d'ateliers. Bref, un véritable acteur de changement.